



***Note de présentation brève et synthétique
du budget primitif 2017***

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, a modifié les articles L2313-1, L 3313-1 et L 43134 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Il prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif.

Cette note répond à cette obligation pour la commune de Lécousse. Elle sera disponible sur le site internet www.lecouisse.fr

**

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2017 a été proposé suite à la commission des finances du 9 mars 2017.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services
- de poursuivre les investissements
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- d'atténuer le montant du capital à emprunter en reportant un excédent de fonctionnement élevé (autofinancement).

Ce budget intègre la baisse des dotations de l'Etat avec la diminution de la DGF 2017.

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2016

Budget Principal

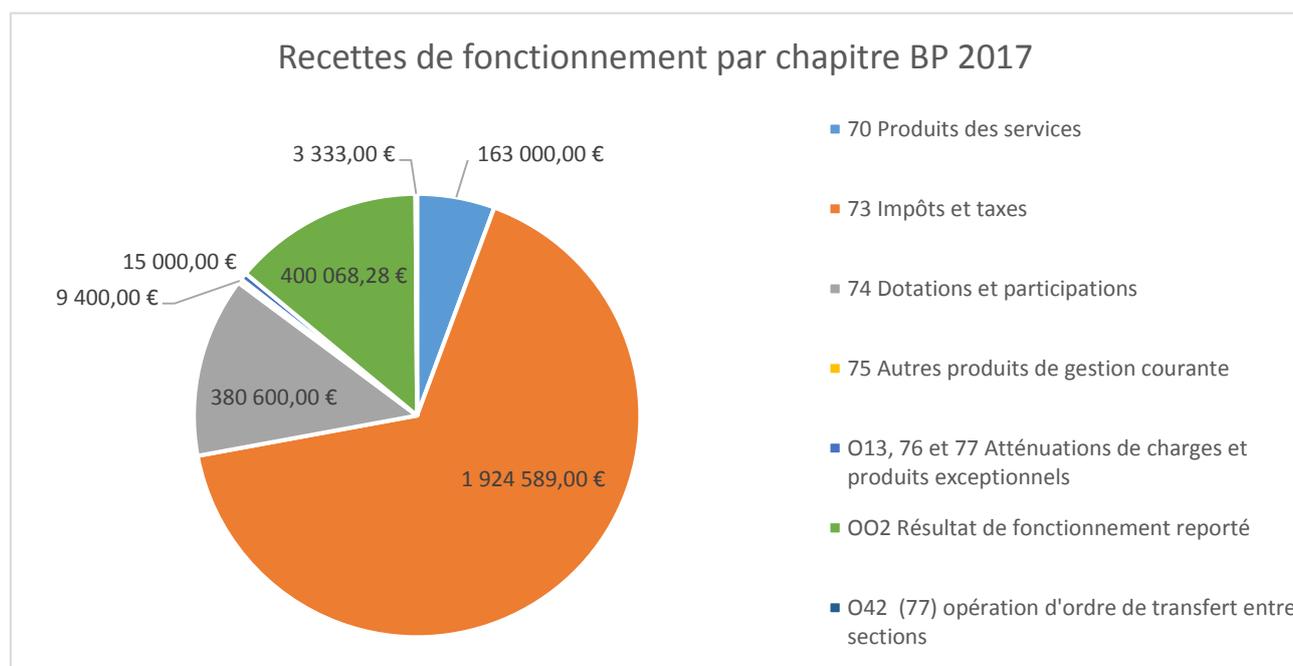
Section de Fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 895 990.28 €, soit un budget quasiment stable (-1.8%) à celui de 2016 (2 949 166.87 €)

Recettes de fonctionnement :

Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 2 895 990.28 € et se répartit comme suit :

Articles	Libellé	Propositions 2016	Propositions 2017	variation
70	Produits des services	155 500,00 €	163 000,00 €	7 500,00 €
73	Impôts et taxes	1 924 462,00 €	1 924 589,00 €	127,00 €
74	Dotations et participations	435 158,00 €	380 600,00 €	- 54 558,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10 360,00 €	9 400,00 €	- 960,00 €
O13, 76 et 77	Atténuations de charges et produits exceptionnels	15 600,00 €	15 000,00 €	- 600,00 €
OO2	Résultat de fonctionnement reporté	404 753,87 €	400 068,28 €	- 4 685,59 €
O42 (77)	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 333,00 €	3 333,00 €	- €
Total des recettes de fonctionnement avec op. ordres		2 949 166,87 €	2 895 990,28 €	-53 176,59 €



Chapitre 70 : Produits des services - Ils correspondent notamment aux recettes générées par l'accueil de loisirs et les repas facturés au groupe scolaire.

Chapitre 73 : Impôts et taxes - Le montant de 1 924 589 € est une estimation, se rapprochant au plus près de la réalité compte tenu des éléments fiscaux en notre possession au moment de l'élaboration du budget.

Chapitre 74 : Dotations et participations - Cette baisse de la prévision s'explique en grande partie par la baisse de la DGF.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante - L'estimation 2017 est quasiment stable par rapport à l'année dernière

Chapitre 77 : Produits exceptionnels - Ces recettes sont incertaines car elles correspondent pour partie aux remboursements des assurances en cas de sinistres.

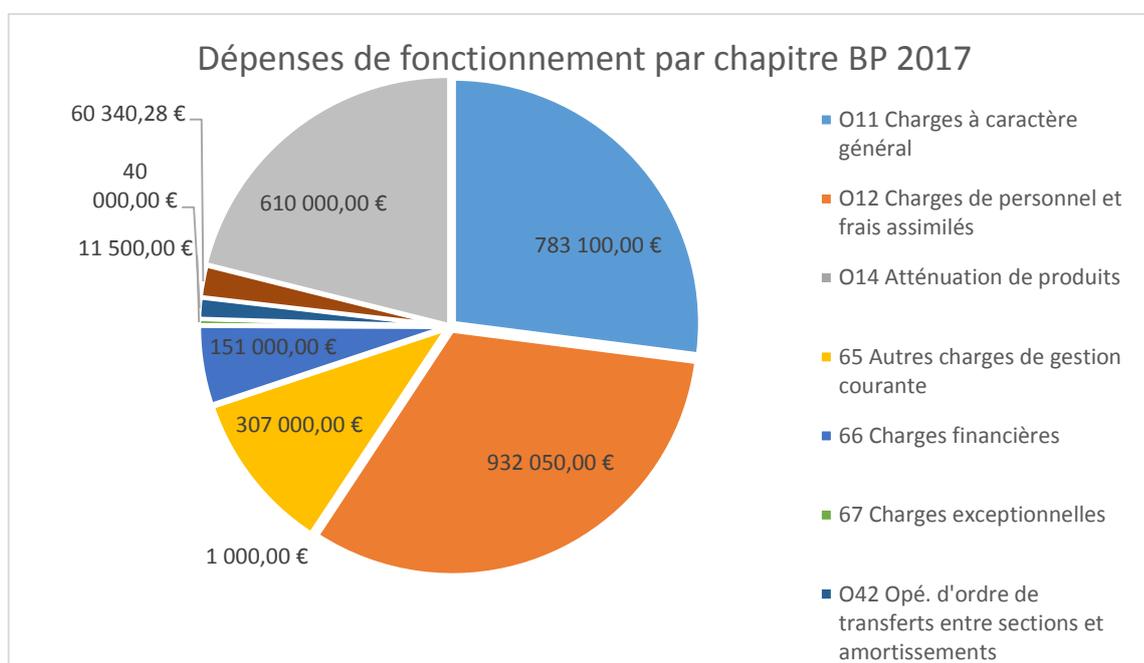
Chapitre 013 : Atténuations de charges - Ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunérations des agents en maladie.

Chapitre 042 : opérations d'ordres concernant la neutralisation d'amortissements.

Dépenses de fonctionnement :

Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 2 895 990.28 € et se répartit comme suit :

Articles	Libellé	Propositions 2016	Propositions 2017	variation
O11	Charges à caractère général	814 442,00 €	783 100,00 €	-31 342,00 €
O12	Charges de personnel et frais assimilés	908 000,00 €	932 050,00 €	24 050,00 €
O14	Atténuation de produits	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	302 500,00 €	307 000,00 €	4 500,00 €
66	Charges financières	171 000,00 €	151 000,00 €	-20 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	17 500,00 €	11 500,00 €	- 6 000,00 €
O42	Opé. d'ordre de transferts entre sections et amortissements	43 000,00 €	39 029,92 €	-3 000,00 €
O22	Dépenses imprévues	62 724,87 €	61 310,36 €	- 2 384,59 €
O23	Virement à la section d'investissement	630 000,00 €	610 000,00 €	-20 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement avec op. ordres		2 949 166,87 €	2 895 990,28 €	-53 176,59 €



Chapitre 011 : Dépenses à caractère général - Les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités pour permettre la maîtrise de ces charges.

Chapitre 012 : Charges de personnel - La hausse est limitée à 24 050 € soit une augmentation de 2.64 %

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante - Ces charges restent constantes par rapport au BP 2016. Il s'agit principalement des indemnités des élus et des subventions communales.

Chapitre 66 : Intérêts de la dette - Ces charges sont revues à la baisse par rapport au BP 2016 en raison des taux relativement bas depuis plusieurs années.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles - La prévision est quasiment stable pour 2017.

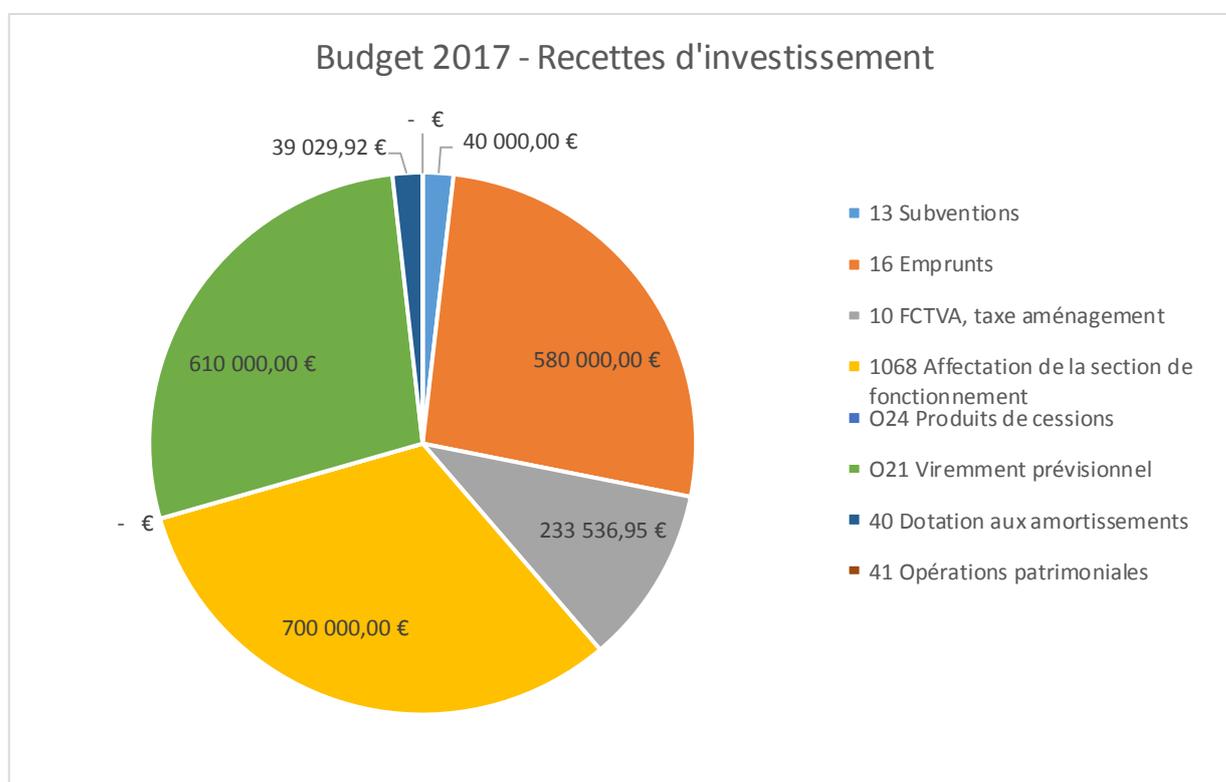
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement - Le virement prévisionnel est de 610 000 € Il couvre la totalité du remboursement en capital des emprunts (310 000 €). Le virement est susceptible d'évoluer après les notifications des dotations et des bases fiscales.

Section d'Investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 2 272 983.47 €

Recettes d'investissement : (sans restes à réaliser 2016)

Chapitres	Libellé	Budget 2016	Budget 2017	Variation
13	Subventions	336 000,00 €	40 000,00 €	- 296 000,00 €
16	Emprunts	400 000,00 €	580 000,00 €	180 000,00 €
10	FCTVA, taxe aménagement	158 201,47 €	233 536,95 €	75 335,48 €
1068	Affectation de la section de fonctionnement	700 000,00 €	700 000,00 €	- €
O24	Produits de cessions	1 500,00 €	- €	- 1 500,00 €
O21	Virement prévisionnel	630 000,00 €	610 000,00 €	- 20 000,00 €
40	Dotations aux amortissements	43 000,00 €	39 029,92 €	- 3 970,08 €
41	Opérations patrimoniales	4 282,00 €	- €	- 4 282,00 €
Total des recettes d'investissement avec op. ordres		2 272 983,47 €	2 202 566,87 €	- 70 416,60 €



Les principales recettes :

- Les recettes sont constituées d'un emprunt d'équilibre de 580 000 €.

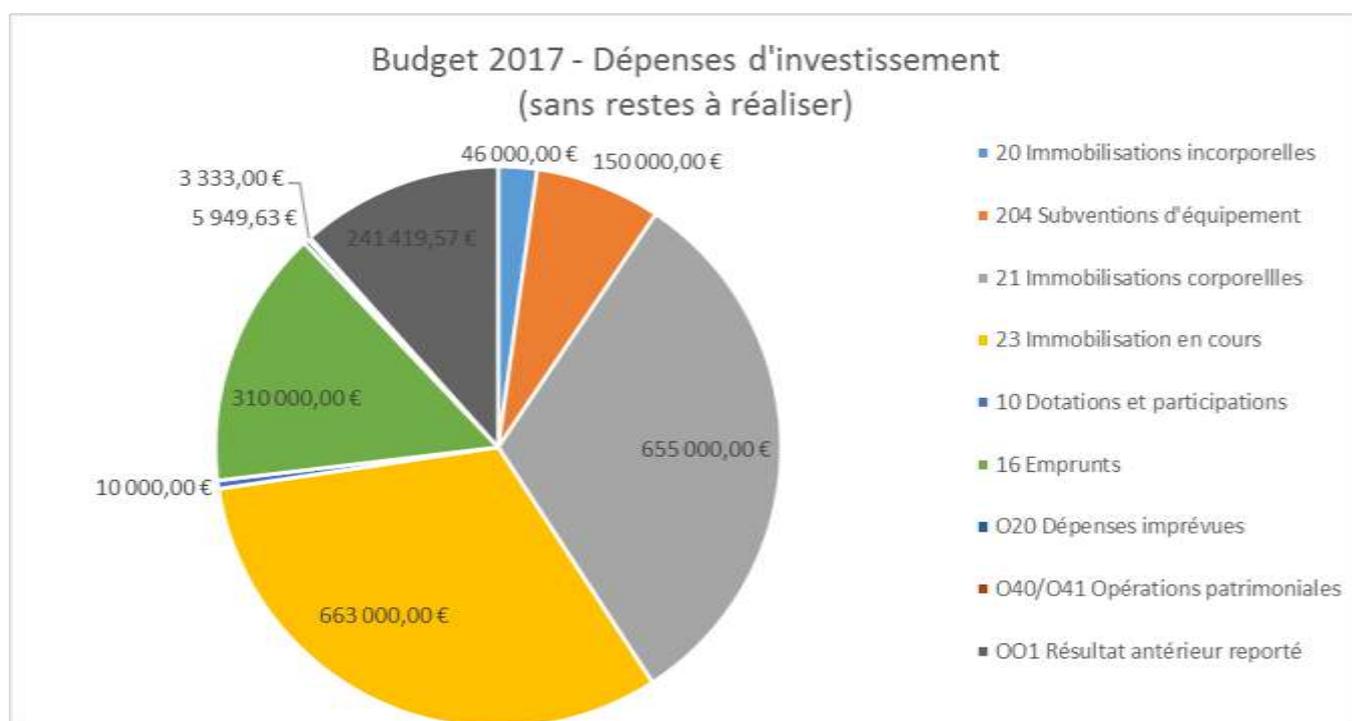
- Les subventions inscrites au budget 2017 sont en baisse, en 2016 elles correspondaient pour 96.5 % à des subventions pour le pôle enfance de la part de l'Etat, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la réserve parlementaire.

- Le remboursement de FCTVA est estimé à 183 536.95 €

- La plus grosse recette d'investissement correspond donc à de l'autofinancement réalisé par l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2016.

Dépenses d'investissement :

Chapitres	Libellé	Budget 2016	Budget 2017	Variation
20	Immobilisations incorporelles	43 621,20 €	46 000,00 €	2 378,80 €
204	Subventions d'équipement	100 000,00 €	150 000,00 €	50 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	386 080,25 €	655 000,00 €	268 919,75 €
23	Immobilisation en cours	1 360 309,47 €	663 000,00 €	- 697 309,47 €
10	Dotations et participations		10 000,00 €	10 000,00 €
16	Emprunts	340 000,00 €	310 000,00 €	- 30 000,00 €
O20	Dépenses imprévues	12 527,12 €	5 949,63 €	- 6 577,49 €
O40/O41	Opérations patrimoniales	7 615,00 €	3 333,00 €	- 4 282,00 €
OO1	Résultat antérieur reporté	22 830,43 €	241 419,57 €	218 589,14 €
Total des dépenses investissements avec op. ordres		2 272 983,47 €	2 084 702,20 €	- 188 281,27 €



Les principaux projets d'investissements 2017 :

- Extension du cimetière avec construction d'un préau
- Réfection préau Espace 13
- Travaux aménagement intérieur bar/épicerie
- Aménagement de voirie et réseaux : rue Auguste Berthelot /place saint Martin des Champs et Mise en place de feux carrefour bd Motelle/rue Butte et Mésangère
- Réfection de chemins ruraux.

Budget annexe Eau Potable (en HT à compter de 2017)

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 137 871.35 €. (Avec un excédent reporté de 2016 de 20 836.35 €)
Le virement prévu à l'investissement est de 80 000 €.

Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 132 266.15 € (Avec un excédent reporté de 2016 de 9 266.15 €) et un virement de la section de fonctionnement 2016 de 80 000 €.

Budget annexe Assainissement

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 263 765.31 €. (Avec un excédent reporté de 2016 en totalité de 45 285.21 €).
Aucun virement n'est prévu à l'investissement pour 2016.

Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 205 940.78 € (Avec un excédent reporté de 2016 de 186 140.78 €).

**